



Licence sportive

Adhésion club (culturel-sportif)

SAISON 2026/2027

(DU 1ER SEPTEMBRE 2026 AU 31 AOÛT 2027)

RÉSERVÉ UNIQUEMENT POUR LE PERSONNEL ACTIF

1 SEUL REMBOURSEMENT PAR OUVRANT DROIT OU COUPLE ET PAR ENFANT

LICENCE / ADHÉSION CLUB (EXEMPLE : DANSE, FOOT, ECHEC, MUSIQUE, CHASSE, PÊCHE ETC...)

REMBOURSEMENT MAXIMUM C.S.E. 30 € PAR LICENCE/ADHESION

Aucun remboursement ne sera fait sans :

La photocopie de la licence ou une attestation mentionnant le tarif de la licence/adhésion à un club ou une facture

*Un certificat de scolarité 2026/2027 **OBLIGATOIRE** pour les enfants de 16 à 21 ans*

NOM - PRÉNOM SALARIÉ/E :

N°USINE :

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	PRÉNOM	AGE	CERTIFICAT SCOLARITÉ (16 À 21 ANS)	TARIF LICENCE

SI REMBOURSEMENT EFFECTUÉ EN ESPÈCES :

*Je soussigné Mr ou Mme :
certifie avoir reçu la somme forfaitaire de : € en espèces le/...../.....*

SIGNATURE :